



Dossier de surendettement

Par **chris444**, le **15/02/2016** à **17:59**

Bonjour,

Nous sommes en dossier de surendettement, et nous venons de faire appel à la cour d'appel. Sauf que la ce mois ci stupéfaction notre banque nous a retirée le remboursement de prêt immobilier sauf que la somme qu'ils ont retirés n'est pas du tout celle qui était prévu dans le plan proposé par la banque de france. Est ce qu'ils ont le droit de faire ça??? car grâce à eux ils nous restent que 400 euros à vivre jusqu'à la fin avec mes 3 enfants ensachant que j'ai des factures qui ne sont pas encore passer.

Merci pour votre réponse